

ATELIER CONSEIL – TROUVER UN EMPLOI

Négocier mon salaire

Objectif(s) Savoir négocier sa future rémunération.

Durée 3 H

Public concerné :

Personnes ayant un projet professionnel établi et réaliste qui ne connaît pas les salaires pratiqués sur le territoire visé et ne se sentant pas à l'aise pour négocier avec un employeur.

Pré-requis : Personne ayant un projet professionnel nécessitant le développement de compétences et ayant besoin d'être accompagnées pour trouver la formation adaptée.

Conditions d'accès

Modalité et délais d'accès

Vous pouvez accéder à cette prestation et avec votre accord, par une proposition de votre conseiller Pôle Emploi, ou par une auto inscription via votre espace personnel sur pole-emploi.fr

Vous serez contactés au plus tard 5 jours avant le démarrage de l'atelier, l'atelier ne pouvant débuter que sous réserve de 3 inscriptions minimum.

Tarif/Financement : Le coût de la prestation est pris en charge par Pôle Emploi. Aucun reste à votre charge.

Statut :

Votre statut au regard de Pôle Emploi est inchangé.

Organisation

L'atelier accueille 3 personnes minimum à 12 personnes maximum.
Peut être réalisé en présentiel ou distanciel.

Modalités pédagogiques

Stratégie pédagogique

- Tenir compte des spécificités de chaque participant.
- Favoriser la mise en action
- Maintenir l'attention
- S'adapter aux besoins de chaque participant
- Amener les participants à se questionner
- Outiller
- Evaluer

Méthode pédagogique

- L'interaction
- Variétés des supports
- Dynamique collective
- Mise en situations/simulations
- Reproduction

Suivi -Evaluation

A la fin de l'atelier, vous serez en capacité de négocier votre future rémunération. Vous disposerez d'une fiche récapitulative indiquant la fourchette de salaire en lien avec votre projet et les sources d'information.

Renseignement de la grille d'autoévaluation afin d'identifier les besoins individuels restant éventuellement à couvrir.

Préconisations transmises au référent Pôle Emploi en termes :

- d'auto inscription sur un autre Atelier Conseil
- d'auto inscription sur un autre service de Pôle Emploi

Accessibilité

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Lieux d'intervention

Limoges

Contact

05 55 79 06 06 – contact@groupe-fel.fr